

FORMATION DES DIRIGEANTS PRAP

« JOURNEE INFORMATION »

PUBLIC

Le chef d'entreprise, d'établissement ou d'organisme de formation (ou son représentant) qui envisage de former au moins un formateur PRAP, ou le chef d'entreprise ou d'établissement (ou son représentant) qui souhaite des acteurs PRAP en faisant appel à un organisme de formation
PSH : Nous contacter

DURÉE et EFFECTIF

7 heures en présentiel
Groupe de 10 participants maximum

LIEU et DATES

- Dans nos locaux
Accessibilité : PMR

- Dans votre entreprise, établissement, dates à définir

COÛT

Nous contacter

ÉVALUATION ET VALIDATION

En partenariat avec CG Formations. A l'issue de la formation, une attestation validant les acquis est remise aux participants.

INTERVENANT :

Formateur certifié INRS

OBJECTIFS

- Initier et développer une démarche de prévention des risques professionnels dans son entreprise ou son établissement.
- Manager la santé et sécurité au travail de son entreprise ou de son établissement.

CONTENU

- Initier et développer une démarche de prévention des risques professionnels dans son entreprise ou son établissement :
 - Prendre en compte les enjeux humains, financiers et juridiques de la santé et sécurité au travail;
 - Comprendre la démarche de prévention pour l'intégrer dans la gestion des activités de sa structure ;
 - Situer sa responsabilité de chef d'entreprise au regard des risques professionnels.
- Manager la santé et sécurité au travail de son entreprise ou de son établissement :
 - Mobiliser les différents acteurs ;
 - Piloter le projet de prévention des risques professionnels en s'appuyant sur le formateur PRAP ;
 - Représenter sa structure auprès des acteurs externes de la prévention.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Mises en situation professionnelle (réelles ou simulées) avec retours d'expériences.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle équipée de tables et chaises, ordinateur, vidéo projecteur et bloc note géant. : Il est remis au cours de la formation un panel de support papier.